



Commune de Chanteau

Envoyé en préfecture le 03/12/2021

Reçu en préfecture le 03/12/2021

Affiché le



ID : 045-214500720-20211130-DEL412021-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS**

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente Novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christel BOTELLO, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Absent : 1

Quorum : 8

Présents : BOTELLO Christel, PRONO Gilles, VUOTTO-MOAN Julie, RISSET Jean-Philippe, TAVARES-MARQUES Charlène, BONNEAUD Eliane, COROLLER Camille, COUTANCEAU Stéphanie, GAILLOT Vanina, ETIENNE Chantal, COROLLER Didier, DANTHU François, PERDOUX Marc, DUMERY Ghislain.

Absent : VALADON Wilfried,

Secrétaire de séance : Vanina GAILLOT

Délibération n° 41-2021

Décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2021

EXPOSÉ

Une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP) complété du budget supplémentaire (BS) si besoin.

En effet, lors de l'élaboration du budget, la commune prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec une estimation la plus sincère possible.

Or, au fur et à mesure de l'exécution, il est possible que certains postes aient été sous-estimés ou surestimés. De plus, des besoins nouveaux peuvent apparaître et nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires.

Dans ce contexte, la DM ajuste les prévisions et complète les crédits budgétaires en fonction des nouveaux besoins.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la DM du Budget Principal.

Lors de la séance du 30 mars 2021, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif pour un montant total de 1 822 132,58 € en dépenses et en recettes de au titre du seul budget principal ;

Pour rappel ce budget intégrait, au moment du vote, les impacts connus de la pandémie, à la fois sur le niveau de recettes escomptées en raison de la baisse d'activités mais aussi en matière de dépenses de fonctionnement notamment pour les services périscolaires et la protection sanitaire des enfants.

En 2021, la commune a fait appel à un agent (2 heures par jour pendant les périodes scolaires) pour assurer la traversée des groupes d'enfants au restaurant scolaire, la commune a recruté un agent pour les locaux.

Afin d'éviter le brassage des enfants, d'améliorer le respect des gestes « barrière », et en accord avec la direction de l'école primaire, plusieurs services au restaurant scolaire ont été créés avec une entrée et une sortie unique par groupes d'élèves.

Un agent du service périscolaire a bénéficié de congé maladie et par la suite de congé maternité, la commune a donc recruté un agent pour son remplacement.

De plus, un agent en contrat aidé, au service périscolaire a été arrêté plusieurs mois. Afin de palier à cette absence et de respecter les règles pour un service périscolaire, le recrutement d'un agent a été nécessaire.

Ces absences, les nouvelles tâches liées à la pandémie COVID-19 ont eu un impact financier sur les charges du personnel.

De plus, la délibération présentée ce jour relative à la provision pour dépréciation des comptes de tiers et suivant l'état de provisionnement de créance établie par la Trésorerie d'Orléans Municipale et Métropole, il est nécessaire d'ouvrir les crédits pour un montant de 90,00 € sur l'article 6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants.

Ceci exposé,

Madame le Maire propose la modification suivante et qu'il s'agit uniquement de virements de crédits en dépenses de la section de fonctionnement.

- Chapitre 012 - Charges du personnel :
 - Article 6413 – Personnel non titulaire + 5 000 €
- Chapitre 68 – Dotations provisions semi-budgétaires :
 - Article 6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants : + 90 €
- Chapitre 011 – Charges à caractère général :
 - Article 6064 – Fournitures administratives - 2 600 €
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :
 - Article 6535 – Formation - 1 700 €
- Chapitre 022 – Dépenses imprévues :
 - Article 022 – Dépenses imprévues - 790 €

DÉCISION

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Les membres du Conseil municipal, après avoir délibéré, approuvent à l'unanimité et décident :

D'APPROUVER la décision modificative suivante :

- Chapitre 012 - Charges du personnel :
 - Article 6413 – Personnel non titulaire + 5 000 €

- Chapitre 68 – Dotations provisions semi-budgétaires :
 - Article 6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants : + 90 €
- Chapitre 011 – Charges à caractère général :
 - Article 6064 – Fournitures administratives - 2 600 €
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :
 - Article 6535 – Formation - 1 700 €
- Chapitre 022 – Dépenses imprévues :
 - Article 022 – Dépenses imprévues - 790 €

Madame le Maire,



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte publié le :
Transmis au représentant de l'Etat le :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de Chanteau (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450072000013

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d'Orléans Municipale et Métropole

M. 14

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : commune de Chanteau (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	20



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements de communes de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités qui ne sont pas exercés par les communes et établissements publics. Les autres communes et établissements peuvent la présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
45072Commune de Chanteau
commune de Chanteau

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 508
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	21
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	734,44	0,00
2	Produit des impositions directes/population	322,80	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	671,26	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	192,14	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	154,63	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,43 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	112,98 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	28,62 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1 (2)		III	IV = I + II + III
		I	II			
011	Charges à caractère général	334 290,00	-2 600,00	0,00	0,00	331 690,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	564 640,00	5 000,00	0,00	0,00	569 640,00
014	Atténuations de produits	123 000,00	0,00	0,00	0,00	123 000,00
65	Autres charges de gestion courante	78 240,00	-1 700,00	0,00	0,00	76 540,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 100 170,00	700,00	0,00	0,00	1 100 870,00
66	Charges financières	5 270,00	0,00	0,00	0,00	5 270,00
67	Charges exceptionnelles	920,00	0,00	0,00	0,00	920,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	90,00
022	Dépenses imprévues	1 176,53		0,00	0,00	386,53
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 107 536,53	0,00	0,00	0,00	1 107 536,53
023	Virement à la section d'investissement (5)	154 440,11		0,00	0,00	154 440,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 282,00		0,00	0,00	23 282,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		177 722,11		0,00	0,00	177 722,11
TOTAL		1 285 258,64	0,00	0,00	0,00	1 285 258,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 285 258,64

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1 (2)		III	IV = I + II + III
		I	II			
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	149 804,00	0,00	0,00	0,00	149 804,00
73	Impôts et taxes	543 294,00	0,00	0,00	0,00	543 294,00
74	Dotations et participations	317 166,00	0,00	0,00	0,00	317 166,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 012 264,00	0,00	0,00	0,00	1 012 264,00
76	Produits financiers	3,00	0,00	0,00	0,00	3,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 012 267,00	0,00	0,00	0,00	1 012 267,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 282,00		0,00	0,00	23 282,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		23 282,00		0,00	0,00	23 282,00
TOTAL		1 035 549,00	0,00	0,00	0,00	1 035 549,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

249 709,64

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 285 258,64

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	154 440,11	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 03/12/2021

Reçu en préfecture le 03/12/2021

Affiché le



ID : 045-214500720-20211130-DEL412021-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 590,00	0,00	0,00	0,00	28 590,00
204	Subventions d'équipement versées	23 282,00	0,00	0,00	0,00	23 282,00
21	Immobilisations corporelles	237 874,89	0,00	0,00	0,00	237 874,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	289 746,89	0,00	0,00	0,00	289 746,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 100,00	0,00	0,00	0,00	36 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 429,61		0,00	0,00	25 429,61
	Total des dépenses financières	61 529,61	0,00	0,00	0,00	61 529,61
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	351 276,50	0,00	0,00	0,00	351 276,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 282,00		0,00	0,00	23 282,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 100,00		0,00	0,00	2 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 382,00		0,00	0,00	25 382,00
	TOTAL	376 658,50	0,00	0,00	0,00	376 658,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

160 215,44

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

536 873,94

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	167 654,00	0,00	0,00	0,00	167 654,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	167 654,00	0,00	0,00	0,00	167 654,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	73 000,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	116 397,83	0,00	0,00	0,00	116 397,83
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	189 397,83	0,00	0,00	0,00	189 397,83
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	357 051,83	0,00	0,00	0,00	357 051,83
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	154 440,11		0,00	0,00	154 440,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 282,00		0,00	0,00	23 282,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Affiché le	VOTE (3)	TOTAL
					ID: 045-214500720-20211130-DEL412021-DE	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	2 100,00		0,00		0,00	2 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		179 822,11		0,00		0,00	179 822,11
TOTAL		536 873,94	0,00	0,00		0,00	536 873,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	536 873,94
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	154 440,11
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-2 600,00		-2 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00		5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-1 700,00		-1 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	90,00	0,00	90,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-790,00		-790,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	334 290,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	56 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	42 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 500,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	7 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 300,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 500,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	11 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	8 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	1 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 410,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 100,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 850,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	300,00	0,00	0,00
6228	Divers	200,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00
6237	Publications	7 200,00	0,00	0,00
6238	Divers	200,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	4 200,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	900,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	8 100,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	140,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	41 000,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	18 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	2 300,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	390,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	564 640,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	5 600,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	320,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 700,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	340 000,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	25 000,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	12 400,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 600,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	90 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	120,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	2 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	123 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
739211	Attributions de compensation	111 000,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	12 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	78 240,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	60 800,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	2 560,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 000,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	200,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	220,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	200,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	3 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	8 750,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 100 170,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	5 270,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 270,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	920,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	720,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 176,53	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 107 536,53	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	154 440,11	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	23 282,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	23 282,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		177 722,11	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		177 722,11	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 285 258,64	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	149 804,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	504,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 800,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	46 000,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	543 294,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	486 786,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	23 808,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	32 700,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	317 166,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	209 074,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	24 112,00	0,00	0,00
744	FCTVA	8 500,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	4 080,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	27 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	36 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	4 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	4 400,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 012 264,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	3,00	0,00	0,00
7688	Autres	3,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 012 267,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	23 282,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	23 282,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 282,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 035 549,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 03/12/2021

Reçu en préfecture le 03/12/2021

Affiché le



ID : 045-214500720-20211130-DEL412021-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	28 590,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 590,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	23 282,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	23 282,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	237 874,89	0,00	0,00
2116	Cimetières	48 180,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 500,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	57 140,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	3 432,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	21 876,50	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	41 433,71	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 170,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	10 113,12	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 082,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	8 164,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 783,56	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	289 746,89	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 100,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	36 100,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 429,61	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	61 529,61	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	351 276,50	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	23 282,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	23 282,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	23 282,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 100,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	2 100,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	25 382,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	376 658,50	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	167 654,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	160 654,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		167 654,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	189 397,83	0,00	0,00
10222	FCTVA	53 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	116 397,83	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		189 397,83	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		357 051,83	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	154 440,11	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	23 282,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	23 282,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		177 722,11	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 100,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 100,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		179 822,11	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		536 873,94	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/11/2021

Présenté par Le Maire (1),

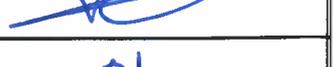
A Chanteau, le 30/11/2021

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Chanteau, le 30/11/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Camille COROLLER	
Chantal ETIENNE	
Charlène MARQUES TAVARES, 4ème adjointe	
Christel BOTELLO, Maire	
Didier COROLLER	
Eliane BONNEAUD	
François DANTHU	
Ghislain DUMERY	
Gilles PRONO, 1er adjoint	
Jean-Philippe RISSET, 3ème adjoint	
Julie VUOTTO-MOAN, 2ème adjointe	
Marc PERDOUX	
Stéphanie COUTANCEAU DUCLOUX	
Vanina GAILLOT	
Wilfried VALADON	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Chanteau, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

